COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 7 décembre 2021

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

DELIBERATION
n° CFVU 2021-28-PMD-002

relative au régime des études et contrôle de connaissances du Diplôme de Spécialisation en contentieux administratif

Année universitaire 2021-2022

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L613-2 et L. 712-6-1,
- Vu la charte des examens en vigueur,
- Vu l'avis du conseil de la Faculté de Droit et Sciences Politiques en date du 21 septembre 2021,

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire, après en avoir délibéré, adopte les règles relatives au régime des études et contrôle des connaissances du **Diplôme de spécialisation en contentieux administratif.**

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1. Objectifs de la formation

1.1 – Le diplôme de spécialisation en contentieux administratif a pour objectif de proposer aux étudiants une approche pratique des métiers de magistrat administratif, d'avocat en droit public et de juriste-conseil en entreprise et collectivités publiques.

ARTICLE 2. Accès et prérequis

2.1 - L'inscription au diplôme de spécialisation en contentieux administratif est ouverte en formation initiale aux étudiants titulaires d'une Licence en Droit ou de tout diplôme jugé équivalent.

2.2 - L'admission à l'inscription au diplôme se fait sur décision du directeur sur dossier (lettre de motivation indiquant le choix du parcours, CV et dernier relevé de notes obtenu) ou, le cas échéant, à la suite d'un entretien préalable au cours duquel le candidat à l'inscription fera état de son parcours universitaire ou professionnel, de sa motivation et de son projet professionnel.

ENSEIGNEMENTS

ARTICLE 3. Organisation de la formation

3.1 - Les enseignements du présent certificat sont récapitulés en annexe.

ARTICLE 4. Stage

4.1 - Les étudiants retenus pour préparer le concours de magistrat administratif suivent un stage au sein de la juridiction administrative.

4.2 - Les étudiants se préparant au métier d'avocat en droit public ou de juriste-conseil en entreprise ou en collectivités publiques suivent un stage au sein dans les structures concernées.

4.3 - Le stage effectué correspond, pour les étudiants inscrits parallèlement en Master 2 à ut1 Capitole, à leur stage de Master 2.

4.4 - A titre exceptionnel, sur dérogation du responsable pédagogique le stage peut se dérouler dans une autre structure.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

ARTICLE 5. Organisation des examens

5.1 - L'examen du diplôme de spécialisation en contentieux administratif comporte une session d'examen unique. Le redoublement ne peut être autorisé qu'une seule fois sur décision spéciale du directeur.

Le régime d'examen s'établit de la façon suivante :

- Une épreuve écrite portant sur le droit du contentieux administratif notée sur 20.
- Une épreuve de QCM sur la pratique des contentieux spéciaux notée sur 20
- Un rapport de stage noté sur 40

ARTICLE 6. Choix de parcours

6.1 - Les étudiants s'inscrivent dans l'un des deux parcours suivants :

- Parcours « magistrat administratif »
- Parcours « avocat en droit public & juriste conseil en droit public »

VALIDATION ET ADMISSION

ARTICLE 7. Condition de validation du diplôme

7.1 - Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20. L'obtention du diplôme de spécialisation en contentieux administratif donne droit à l'une des mentions suivantes :

- Passable : note moyenne au moins égale à 10 et inférieure à 13.
- Assez bien : note moyenne au moins égale à 13 et inférieure à 15.
- Bien : note moyenne au moins égale à 15 et inférieure à 17.
- Très bien : note moyenne au moins égale à 17.

Fait à Toulouse, le 7 décembre 2021

Hugues KENFACK

Le Président de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

PJ : annexe

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DELIBERATION n° CFVU 2021-28-PMD-002

REGIME DES ETUDES ET CONTROLE DES CONNAISSSANCES ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Diplôme de spécialisation en contentieux administratif - Parcours Magistrat

	Enseignements	Statut	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités d'évaluation	Total Points Enseignement
UE 1	L'office du juge administratif	Obligatoire	NC	9		1 écrit de 3 h 1 note sur 20	20
	Questions préalables à l'examen de la requête	Obligatoire	NC	6			
	Instruction du recours	Obligatoire	NC	6			
	Rédaction du jugement	Obligatoire	NC	6			
	Procédures d'urgence	Obligatoire	NC	6			
Total U1	**Procédure juridictionnelle administrative générale**			**33**			**20**
UE 2	Pratique du contentieux de l'urbanisme	Obligatoire	NC	9		1 QCM en ligne 1 note sur 20	20
	Pratique du contentieux des contrats publics	Obligatoire	NC	15			
	Pratique du contentieux des étrangers	Obligatoire	NC	9			
	Pratique du contentieux de la responsabilité administrative et médicale	Obligatoire	NC	9			
	Pratique du contentieux fiscal	Obligatoire	NC	FOAD			
Total U2	**Pratique des contentieux spéciaux**			**42**			**20**
UE 3	Rapport de stage	Obligatoire	NC			1 rapport 1 note sur 40	40
	Entrainement note de rapporteur	Obligatoire	NC		15		
Total U3	**Mises en situations**				**15**		**40**
UE 4	Epreuves théoriques des concours (admissibilité)	Obligatoire	NC		15	1 examen blanc	
	Préparation aux oraux des concours (admission)	Obligatoire	NC		7.5	1 oral blanc	
Total U4	**Préparation aux concours et examens**				**22.5**		**0**
TOTAL				**75**	**37.5**		**80**

UNIVERSITÉ TOULOUSE 1 CAPITOLE

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
DELIBERATION n° CFVU 2021-28-PMD-002

REGIME DES ETUDES ET CONTROLE DES CONNAISSSANCES ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

Diplôme de spécialisation en contentieux administratif - Parcours Avocat

	Enseignements	Statut	Crédits	Heures CM	Heures TD	Modalités d'évaluation	Total Points Enseignement
UE 1	L'office du juge administratif	Obligatoire	NC	9		1 écrit de 3 h 1 note sur 20	20
	Questions préalables à l'examen de la requête	Obligatoire	NC	6			
	Instruction du recours	Obligatoire	NC	6			
	Rédaction du jugement	Obligatoire	NC	6			
	Procédures d'urgence	Obligatoire	NC	6			
Total U1	**Procédure juridictionnelle administrative générale**			**33**			**20**
UE 2	Pratique du contentieux de l'urbanisme	Obligatoire	NC	9		1 QCM en ligne 1 note sur 20	20
	Pratique du contentieux des contrats publics	Obligatoire	NC	15			
	Pratique du contentieux des étrangers	Obligatoire	NC	9			
	Pratique du contentieux de la responsabilité administrative et médicale	Obligatoire	NC	9			
	Pratique du contentieux fiscal	Obligatoire	NC	FOAD			
Total U2	**Pratique des contentieux spéciaux**			**42**			**20**
UE 3	Rapport de stage	Obligatoire	NC			1 rapport 1 note sur 40	40
	Requêtes introductives	Obligatoire	NC		15		
Total U3	**Mises en situations**				**15**		**40**
UE 4	Epreuves théoriques des concours (admissibilité)	Obligatoire	NC		15	1 examen blanc	
	Préparation aux oraux des concours (admission)	Obligatoire	NC		7.5	1 oral blanc	
Total U4	**Préparation aux concours et examens**				**22.5**		**0**
TOTAL				**75**	**37.5**		**80**